



Ecole VVD
.....

Fiche d'admission ~ membre actif

Carte de membre n° :

Visa du C.E. :

Date :

- A. NOM (Mme, Mlle, M,) : (MAJUSCULES).....
Prénom :
Date de naissance :
- B. Adresse Rue : N° :
Lieu : Code postal :

Téléphone priv. : Prof. :
Fax : e-mail :
- C. Nationalité :
Etat civil :
- D. Etudes / Profession :
Ecole / Employeur :
- E. Assurance maladie :
Accident :

Médecin / Permanence : nom : tél.:
Problèmes médicaux :
- F. Arts martiaux école :
Me :
Sports pratiqués club :
Prof. :
- G. Date d'entrée : (dès 1^{er} essai)
Cotisation de base : (entourez) CHF 25.-/mois 35.-/mois 50.-/mois
Cotisation d'entrée : 25.- 35.- 50.- 70.- 75.- 100.-
(à la caisse d'école) 105.- 140.- 150.- 200.- CHF (mois dû des 50% des cours)
Inscription : 10.- CHF visa caissier :

Je soussigné(e), certifie que les indications (voir A-G) sont complètes et conformes à la vérité ; que ma signature vaut pour les autorisations (voir I au verso), et demande ainsi informé(e) (voir H au verso), à être admis(e) comme membre actif de l'AGV :

Lieu : Date : Signature :
(pour les moins de 18 ans révolus, en MAJUSCULES s.v.p., autorité parentale ou représentant légal, Prénom NOM:.....)





H. Observations

1- L'Association déclinant toutes responsabilités à cet égard, tout(e) pratiquant(e) est tenu(e) **d'être assuré(e) contre les accidents et maladies** découlant de la pratique ou d'affections antérieures.

2- Vu le contact rapproché, voir les blessures inhérentes à la pratique d'un art martial, une des conditions sine-qua-non pour pratiquer est de n'avoir aucune **maladie transmissible** (ex : grippe, poux, séropositivité, eczéma, etc.)

2- Tout pratiquant s'engage à respecter les **Statuts, Règlements et Directives** de l'Association, ainsi que les Règlements internes de chaque Ecole ou Section. Toute admission ou démission doit être écrite et motivée.

4- Pour être membre actif, l'**âge minimum** est de 7 ans révolus.
Groupe enfant : benjamins (de 7 à 10 ans) ; cadets (de 11 à 14 ans)
Groupe adulte : juniors (de 15 à 18 ans) ; seniors (dès 19 ans)

5- Pour les femmes soumises aux **fatigues naturelles** (ex : femme enceinte, etc.), des exercices de mise et maintien en forme leur seront proposés. Les exercices intenses et violents sont à exclure impérativement.

6- Toute personne ne présentant pas ou plus un **casier judiciaire** blanc ne peut prétendre à la qualité de membre actif, sauf dérogation de Comité Exécutif avec autorisation d'enquête.

I. Autorisations

J'accepte par ma signature (ci-dessus), comme membre ou représentant légal, pour moi-même ou mon enfant :

- 1- de pratiquer toute **activité** organisée par l'AGV ;
- 2- d'être secouru pour les **premiers soins** par le responsable et à être hospitalisé si nécessaire ;
- 3- d'être véhiculé par une personne chargée du **transport** par l'AGV, et m'engage à ne pas porter recours, hormis faute directe, contre le conducteur.



Association Genevoise de Viet Vo Dao (A.G.V.)

❖ Ecole VVD Jonction ❖ Ecole VVD Plainpalais ❖ Ecole VVD Troinex ❖ Ecole VVD Vernier
Centre Sportif du Bois-des-Frères ; 22, chemin de l'Ecu, 1219 Châtelaine, Genève, Suisse
❖ Case Postale 17, 1211 Genève 8 ❖ Secrétariat : Tel. 078 / 880.86.96 ❖ Fax.022 / 346.09.93
❖ E-mail. info@vietvodoao.ch ❖ http://www.vietvodoao.ch